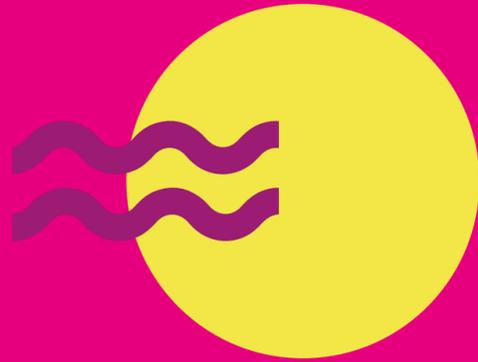


Les territoires engagés dans la prévention des inondations



concertation



● Territoire à enjeux forts
 ■ Démarche de prévention des inondations

PAPI fait de la résilience

Il y a 20 ans, une première génération de programmes d'actions est née à la suite des crues survenues en France entre 1999 et 2002. A cette époque, l'Établissement public Loire s'engage dans l'animation d'un premier PAPI sur le bassin de la Maine. Depuis, il intervient au côté d'une vingtaine de collectivités pour participer à la définition de leur stratégie concertée face au risque inondation et à la détermination des actions à mettre en œuvre à différentes échelles pour réduire durablement les impacts et les conséquences potentiels sur les personnes, les biens, les activités économiques, le patrimoine culturel et l'environnement.

Une démarche de prévention du risque inondation est menée selon deux phases complémentaires (PEP et PAPI), cadrées par un cahier des charges national.

Les périmètres des PAPI portés par l'Établissement sont déterminés en concertation avec les collectivités concernées, dans une logique de cohérence hydrologique amont-aval, également vis-à-vis des programmes d'actions géographiquement proches.

COMMENT S'Y PRÉPARER ?

ÉTAPE N°1

Le programme d'études préalable (PEP) d'une durée maximale de 4 ans doit permettre d'obtenir une meilleure connaissance du territoire et de ses enjeux, ainsi que la compréhension complète du fonctionnement hydraulique.

ÉTAPE N°2

Le programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) compile toutes les actions que les collectivités et les acteurs du territoire ont décidé de mettre en place sur 6 ans, pour répondre à une stratégie commune de réduction de la vulnérabilité du territoire.

CONNAÎTRE ET PARTAGER

Axe 1 : Amélioration de la connaissance et de la conscience du risque

SURVEILLER, PRÉVOIR ET ALERTER

Axe 2 : Surveillance, prévision des crues et des inondations
 Axe 3 : Alerte et gestion de crise

ACCOMPAGNEMENT FINANCIER (ÉTAT ET/OU EUROPE)

RÉDUIRE LA VULNÉRABILITÉ

Axe 4 : Prise en compte du risque inondation dans l'urbanisme
 Axe 5 : Actions de réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens

RÉDUIRE L'OCCURRENCE DES INONDATIONS

Axe 6 : Gestion des écoulements
 Axe 7 : Gestion des ouvrages de protection hydrauliques



PAPI Nièvre
Cher Giennois

PrEParez-vous, PAPI Nièvre Cher Giennois agit !

ENJEUX SUR LES VALS DE LOIRE DANS LE NIÈVRE CHER GIENNOIS




14 500
personnes

10
établissements
publics




465
entreprises et
exploitations agricoles


1
service
de secours


12
ponts
sur 12

Les vals de Loire sont par définition menacés par les débordements du fleuve. Ceux dans la Nièvre, le Cher et le Giennois, majoritairement ruraux, n'y échappent pas. Les études menées entre 2012 et 2015 ont permis d'asseoir ce constat et d'initier une démarche PAPI sur le territoire.

Mis en œuvre entre 2019 et 2022, le PEP s'est concrétisé par la mise en place de démarches d'amélioration de la connaissance (diagnostics de vulnérabilités, études de faisabilité), de préparation à la gestion de crise (plan de déviation routière, plan de continuité de services publics) et le développement d'outils d'information et de sensibilisation dont certains s'appuient sur les nouvelles technologies (visualisation du risque en 3D et en réalité augmentée).

Largement diffusés auprès des élus, du grand public, des exploitants agricoles, des acteurs du bâtiment, ils sont disponibles via une cartographie dynamique sur www.eptb-loire.fr/carto_valsdeloire.

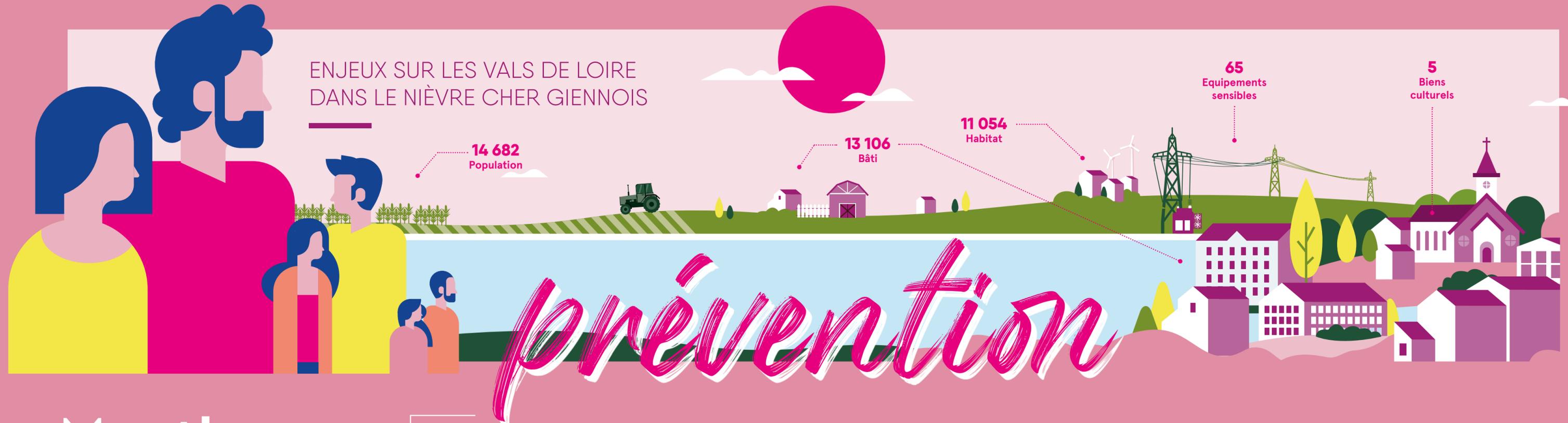
Le bilan des actions réalisées a permis la poursuite de la démarche de prévention avec la construction d'un PAPI dimensionné aux enjeux. L'animation d'un nouveau cycle de concertation réunissant l'ensemble des acteurs est indispensable à la mise en œuvre d'un programme d'actions à mener « sur » et « par » le territoire telles que l'acquisition de protections amovibles, des travaux d'adaptation sur le bâti, des exercices de gestion de crise, des campagnes d'information, ...

L'Établissement public Loire est garant de la coordination des partenaires de la démarche.

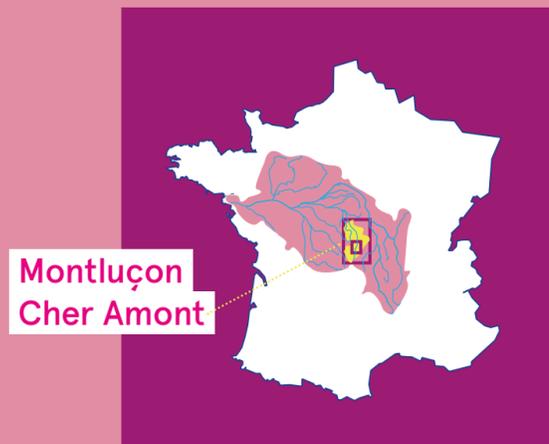
sensibilisation



ENJEUX SUR LES VALS DE LOIRE DANS LE NIÈVRE CHER GIENNOIS



Montluçon, c'est l'effet PEPillon



Malgré les problématiques récurrentes de manque d'eau sur le bassin amont du Cher, la survenance d'une crue majeure est bien réelle. En 1960, ce sont environ 2.000 maisons, une trentaine d'immeubles évacués, 200 familles sinistrées et 110 activités économiques qui ont été impactées.

Aujourd'hui encore, une part importante des enjeux se concentrent sur Montluçon et son agglomération. Ainsi, Montluçon Communauté en lien avec l'Etablissement public Loire intervient depuis 2017 pour la gestion et la réduction des risques d'inondation. Aussi, des actions phares ont été mises en œuvre autour de grands axes.

- **Prévision** en définissant un schéma d'installation de stations de mesures et d'alerte sur les affluents du Cher, responsables d'une très grande partie des dommages potentiels
- **Prévention et sensibilisation** avec notamment une cartographie du risque inondation par ruissellement pluvial, des campagnes de sensibilisation ciblées
- **Réduction de la vulnérabilité de l'existant** au travers des diagnostics sur l'habitat, les établissements d'enseignement, de santé et de gestion de crise

- **Protection** en étudiant la fonctionnalité des ouvrages de protection (remblais et murets) contre les inondations pouvant concerner jusqu'à 3.000 personnes suivant l'intensité de la crue

Prenant en compte les conclusions de l'étude Prévision, Prévention, Protection sur le Cher et ses affluents, l'Etablissement public Loire en lien avec les acteurs concernés poursuit cette démarche étendue à l'ensemble du bassin amont du Cher afin de favoriser la solidarité des territoires et de travailler sur des actions répondant aux problématiques identifiées.



Cher PEP, l'Allier des territoires

Les crues répétitives sur le bassin du Cher et de l'Allier aval ont mené à une réflexion globale en termes de réduction de la vulnérabilité. Les deux dernières crues significatives : 2003 sur l'Allier et 2016 sur le Cher et ses affluents, ont renforcé la nécessité de la mise en place de Programmes d'Études Préalables (PEP) au PAPI.

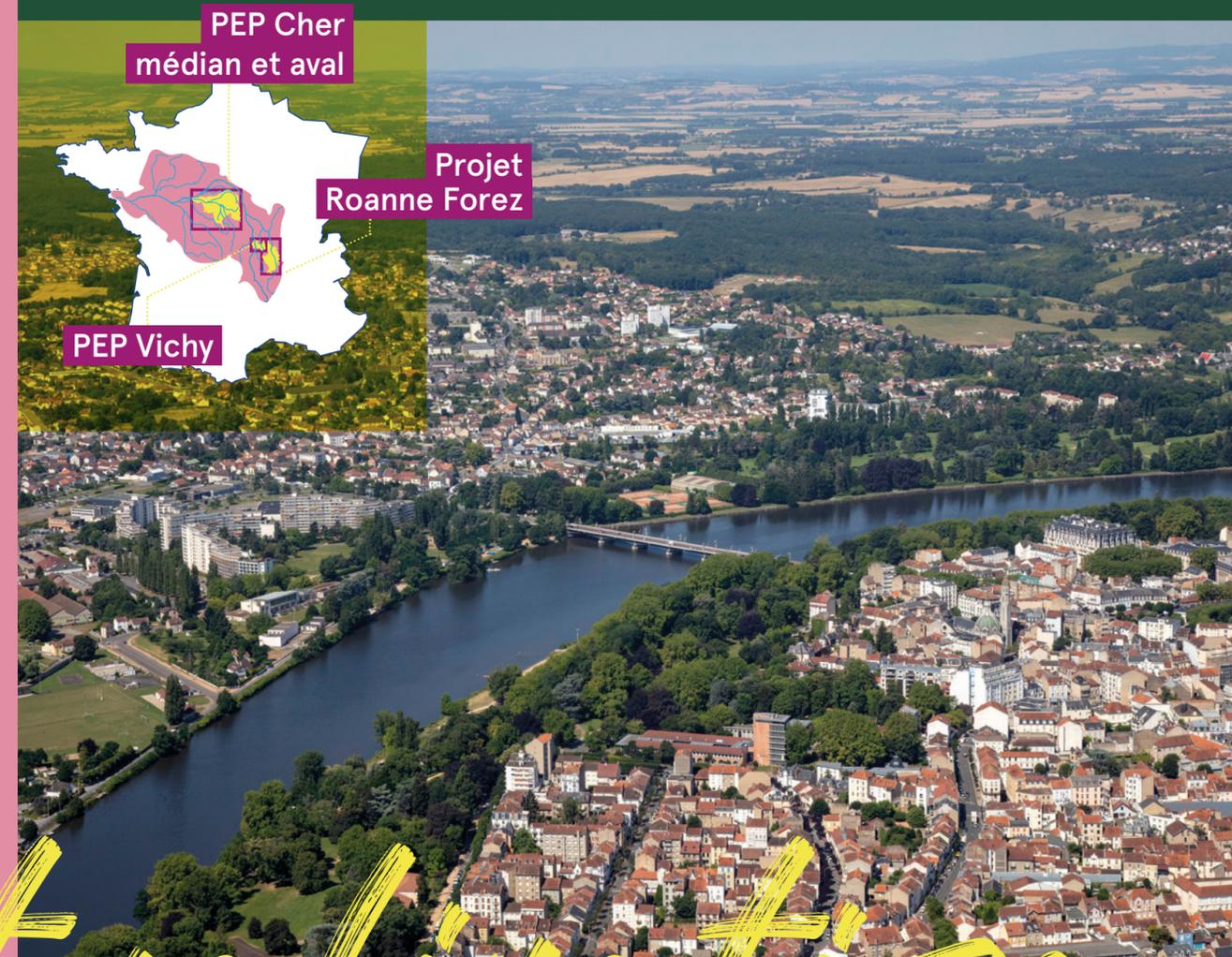
La vie des habitants des deux territoires est ponctuée par des phénomènes d'inondation dommageables. Cela induit, en 2012, pour le secteur de Bourges à l'identification d'un Territoire à Risques Importants d'Inondations (TRI) pour trois communes. En 2014, c'est au tour de l'agglomération de Vichy d'être recensée comme tel.

Ainsi, sur les deux périmètres, l'Établissement public Loire, en partenariat avec les acteurs locaux,

s'est positionné comme porteur des deux démarches de Programme d'Études Préalables (PEP), dans l'objectif de rendre ces territoires plus résilients face au risque inondation. Depuis 2021 deux démarches sont engagées : le PEP « Vichy Communauté Allier & Besbre » et PEP « Cher médian et aval ». Les périmètres, sont pour tous deux, plus étendus que les TRI existants, ce qui permet à un plus grand nombre de collectivités de bénéficier d'appuis techniques et financiers.

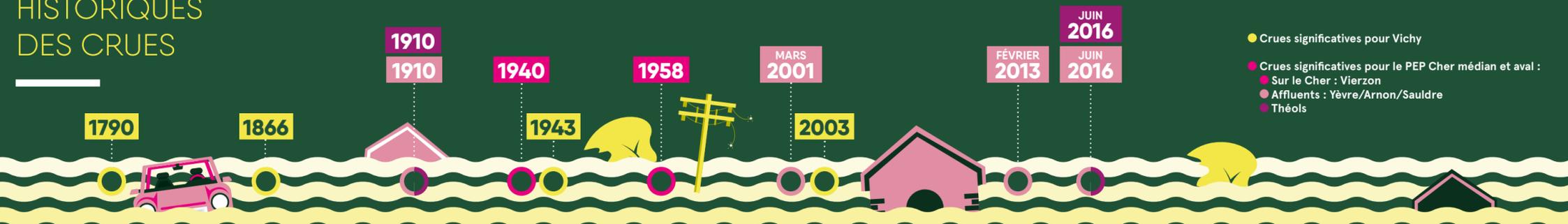
Dans cette même logique de continuité d'actions de prévention et au vu de la forte exposition du territoire de l'agglomération roannaise avec notamment plus de 7 000 habitants potentiellement impactés et de très nombreux enjeux économiques, un projet de PEP Roanne-Forez devrait voir le jour prochainement.

LES ENJEUX DES TERRITOIRES



mutualisation

HISTORIQUES DES CRUES





Authion en emporte le PAPI

protection

ENJEUX SUR LES VALS D'AUTHION ET DE LA LOIRE



Au fil des siècles, près de 150 km de digues de protection ont été construites entre Saumur et Angers (Maine-et-Loire) dans le but de protéger les enjeux et soustraire les terres agricoles aux inondations récurrentes des Vals d'Authion et de la Loire. En 1856, à l'amont du val en Indre-et-Loire, une brèche d'environ 200 m dans la levée a provoqué de nombreux dégâts sur plus de 60 km jusqu'aux portes d'Angers. Aujourd'hui encore, face une crue d'ampleur, le risque majeur reste l'inondation par rupture d'ouvrage ou surverse.

Ainsi, depuis de nombreuses années, des actions sont menées afin de réduire les conséquences négatives des inondations. Dans une logique de cohérence de bassin fluvial et en proximité territoriale, les acteurs ont souhaité construire



un programme d'actions de prévention des inondations couvrant un périmètre en amont et en aval du territoire regroupant 9 intercommunalités sur 2 régions et 2 départements. Ce territoire présente d'importants enjeux humains, économiques, patrimoniaux et environnementaux. Les dommages potentiels ont été évalués à près de 1,5 milliard d'€ pour les enjeux habitat et activités économiques.

Les actions réalisées et à venir visent la conscience du risque, la préparation à la gestion de crise, la réduction de la vulnérabilité, le développement de la résilience, l'intégration environnementale ou encore la gestion des infrastructures de protection.





Loir et Loire PEPouzes dans leur lit

Le bassin du Loir est un territoire rural exposé aux inondations par débordement de cours d'eau, comme en témoignent les évènements de 1961, 1983, 1995 et plus récemment 2004. Il est également confronté aux inondations par ruissellement, moins connues mais plus fréquentes, et tout aussi dommageables. La grande majorité des enjeux humains et économiques se concentrent sur les secteurs urbains de Vendôme (Loir-et-Cher) et La Flèche (Sarthe).

A la suite des inondations de 1995, l'Établissement public Loire intervient

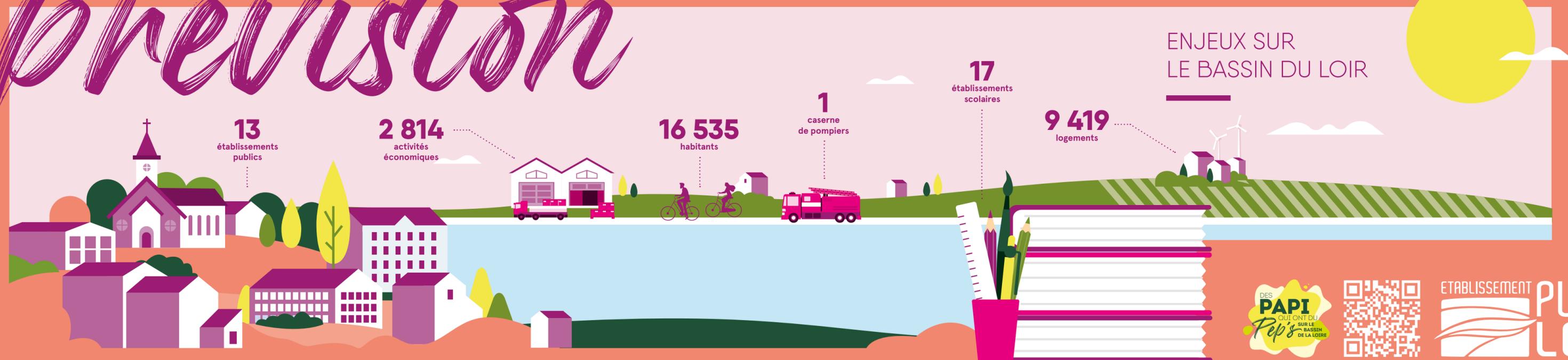
après des collectivités pour aider à l'émergence de démarches de prévention des inondations.

Tout d'abord par la mise en œuvre du premier PAPI sur le bassin de la Maine, qui a plus particulièrement permis la mise en service d'un réseau de mesures et de prévision. Par ailleurs, dans le cadre d'une étude globale de réduction du risque d'inondation, une série de propositions d'actions a été définie. Un Programme d'Études Préalables les décline opérationnellement. L'objectif est d'améliorer la connaissance et la conscience du risque par des actions de sensibilisation des publics

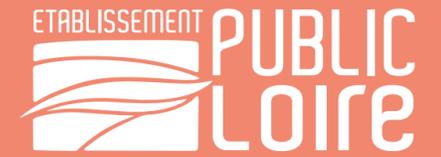
et des opérations concrètes de réduction de la vulnérabilité.

A proximité, dans les vals de Loire, les acteurs concernés s'accordent sur un projet commun de prévention des inondations. Ce futur PEP couvrira 5 Intercommunalités du Loiret et du Loir-et-Cher, à l'amont et à l'aval de Blois. La coordination de l'action à cette échelle a été proposée à l'Établissement public Loire. Cela constituera le trait d'union entre les programmes des vals de l'Orléanais (Loiret) et du val de Tours (Indre-et-Loire).

prévision



ENJEUX SUR LE BASSIN DU LOIR



Une PEPinière d'actions et pas que sur le PAPIer

expérience

De manière générale, l'Établissement public Loire facilite les retours d'expérience, la restitution de résultats d'études en lien avec des problématiques partagées en matière de prévention des inondations. Il met à disposition des outils développés avec et pour les collectivités du bassin de la Loire et ses affluents : modèles et données

hydrauliques, inventaires d'enjeux, trames de plans de continuité d'activité et de plans communaux de sauvegarde, autodiagnostic de vulnérabilité des activités économiques et du patrimoine culturel,... renforçant leur opérationnalité face au risque.

Pour assurer cette dynamique de bassin, l'animation d'un réseau des porteurs de démarches de prévention permet de démultiplier les échanges entre tous les acteurs, ainsi que de proposer des pistes de travail commun. A titre d'exemples, au cours des séminaires annuels ont émergé les enjeux liés aux problématiques du ruissellement pluvial et de

la constructibilité en zone inondable. Pour ce faire, l'Établissement a réalisé l'analyse des bonnes pratiques de collectivités, l'identification des facteurs de réussite et des écueils à éviter. Les enseignements faisant l'objet de guides pratiques et de livrets de vulgarisation.

Fort de son expérience, de sa capacité à s'adapter à différentes échelles d'intervention et à fédérer les territoires entre eux, l'Établissement, portant aujourd'hui 8 démarches, s'appuie sur les résultats des actions éprouvées dans une logique d'amélioration continue.



Sources : EP Loire - ©EP Loire - UDRH